

QUESTIONNAIRE ACQUEREUR A COMPLETER

Le présent dossier est à constituer pour toute vente de maison : l'ensemble des pièces et le présent formulaire paraphé et signé sont à rassembler et à remettre à l'étude par le ou les acquéreur(s).

ETAT CIVIL

ACQUEREUR(S) – PERSONNE PHYSIQUE

1°) Nom

Prénom(s)

Présent à la signature de l'acte de vente ? Oui Non

Le bien constitue une première propriété* et est destiné à l'usage de résidence principale Oui Non

2°) Nom

Prénom(s)

Présent à la signature de l'acte de vente ? Oui Non

Le bien constitue une première propriété* et est destiné à l'usage de résidence principale Oui Non

3°) Nom

Prénom(s)

Présent à la signature de l'acte de vente ? Oui Non

Le bien constitue une première propriété* et est destiné à l'usage de résidence principale Oui Non

4°) Nom

Prénom(s)

Présent à la signature de l'acte de vente ? Oui Non

Le bien constitue une première propriété* et est destiné à l'usage de résidence principale Oui Non

**Remplissent la condition de première propriété les personnes physiques n'ayant pas été propriétaires de leur résidence principale ou n'ayant pas acquis les droits réels immobiliers de leur résidence principale dans le cadre d'un bail réel solidaire au cours des deux dernières années précédant l'acquisition.*

Si l'un des acquéreurs est de nationalité étrangère, veuillez indiquer le concernant* :

** Si plusieurs acquéreurs sont concernés, merci de nous communiquer les mêmes informations concernant le second ou les autres acquéreurs concernés au paragraphe « Observations particulières »*

Acquéreur de nationalité étrangère (Nom et prénom) :

Nom du père :

Prénoms du père :

Nom de la mère :

Prénoms de la mère :

Si l'un des acquéreurs est de nationalité étrangère **ou** si le mariage d'un des acquéreurs a été célébré à l'Etranger sans contrat de mariage :

- ☐ Un domicile matrimonial commun aux deux époux a été établi
immédiatement après le mariage
si oui, dans quel pays :

Le premier domicile matrimonial effectif dans un pays
étranger immédiatement après le mariage a été établi
pendant au moins deux ans :

Oui Non

si oui, dans quel pays :

Avez-vous résidé dans un pays étranger plus de dix ans après le mariage : Oui Non

si oui, dans quel pays :

- ☐ Les époux n'ont pas établi de résidence commune après le mariage

*** DOCUMENT(S) A NOUS FOURNIR POUR CHAQUE ACQUEREUR :**

- * Questionnaire d'état civil pour chacun des acquéreurs (*si aucun acte n'a été régularisé à l'étude par l'acquéreur au cours des 5 dernières années ou si une modification doit être portée à notre connaissance*)
- * Copie de la carte d'identité ou du passeport de chacun des acquéreurs
- * Copie du contrat de mariage et du livret de famille *le cas échéant*
- * Copie de la convention de PACS et du récépissé d'enregistrement du PACS *le cas échéant*;
- * Photocopie du RIB (Merci d'apposer votre signature et la date sur le RIB)



ACQUEREUR – PERSONNE MORALE

Dénomination de la personne morale

Représentée par :

Nom

Prénoms

Présent à la signature de l'acte de vente ? Oui Non

- Votre société est-elle assujettie à la TVA Oui Non

- Votre société souhaite-t-elle prendre un engagement :

.de construire dans les 4 ans à compter de l'acquisition (achèvement) Oui Non

.de revendre dans les 5 ans à compter de l'acquisition Oui Non

*** DOCUMENT(S) A NOUS FOURNIR POUR LA PERSONNE MORALE ACQUEREUR ET
TOUTE SOCIETE QUI EN SERAIT ASSOCIEE :**

- * Statuts à jour certifiés par le gérant/président de la société
- * Procès-verbal d'assemblée générale nommant le gérant/président s'il n'est pas nommé statutairement
- * Extrait kbis de moins de 3 mois
- * Photocopie du RIB de la société acquéreur (Merci au gérant/président d'apposer sa signature et la date sur le RIB)



CONCERNANT L'OBJET DE LA VENTE ET LE PRIX

ADRESSE DU BIEN ACQUIS

N° Voie

Complément d'adresse :

Code postal

Commune

PRIX PRINCIPAL DU BIEN

Financement :

Comment financer vous cette acquisition ? (un ou plusieurs choix possibles)

☐ AU MOYEN DE FONDS PROVENANT D'UN OU PLUSIEURS PRET(S) :

Montant maximum emprunté

Durée maximum du prêt : mois

Taux d'intérêt hors assurance % maximum par an

Souscrivez-vous un prêt relais dans l'attente de la vente d'un autre bien Oui Non

Répartition du remboursement du prêt entre les acquéreurs :

☐ Proportions égales entre les acquéreurs

☐ Autres proportions : préciser la proportion de chacun en % :

.acquéreur n°1 ci-dessus : %

.acquéreur n°2 ci-dessus : %

.acquéreur n°3 ci-dessus : %

.acquéreur n°4 ci-dessus : %

100,00 %

AU MOYEN DE FONDS PROVENANT DE LA VENTE D'UN BIEN DONT LA VENTE DOIT INTERVENIR AVANT/CONCOMITAMMENT A VOTRE ACQUISITION :

Dans cette hypothèse, nous vous accompagnerons également dans votre dossier de vente de manière à ce que les deux opérations de vente et d'acquisition soient menées simultanément au mieux de vos intérêts.

AU MOYEN DE FONDS PERSONNELS :

En cas de pluralité d'acquéreurs, merci de renseigner le montant de l'apport personnel de chacun :

.acquéreur n°1 ci-dessus :

.acquéreur n°2 ci-dessus :

.acquéreur n°3 ci-dessus :

.acquéreur n°4 ci-dessus :

Si vous êtes marié(s) sous un régime de communauté,

Utilisez-vous des fonds provenant d'une donation, d'une succession, ou dont vous disposiez avant votre mariage ou provenant de la vente d'un bien dont vous étiez propriétaire avant votre mariage..... **Oui Non**

Si oui, merci de préciser :



En cas d'emploi de fonds propres, nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de l'étude avant la signature de l'acte de vente définitif afin d'étudier avec vous les modalités d'une déclaration de remploi qui permettra, dans votre intérêt, de retracer l'origine de ces fonds dans votre acte d'acquisition.



*** DOCUMENT(S) A NOUS FOURNIR :**

* Attestation de provenance des fonds à demander à votre banque et à nous fournir avant le rendez-vous de signature de l'acte de vente définitif.

CONCERNANT VOTRE PROJET

A quel usage souhaitez-vous affecter le bien ?

- ☐ habitation
 - ☐ usage personnel de l'acquéreur
 - ☐ résidence principale
 - ☐ résidence secondaire
 - ☐ mise en location
- ☐ professionnel

Si oui, lequel :
- ☐ commercial

Si oui, lequel :
- ☐ Autre – à préciser :

Afin de nous permettre d'intégrer une ou plusieurs conditions suspensives, veuillez cocher et compléter la ou les cases ci-dessous correspondant à des éléments essentiels à la bonne réalisation de votre projet :

☐ **SUBSTITUTION PAR UNE SOCIÉTÉ A CREER/EN COURS DE CREATION** (si vous souhaitez que l'acquisition se réalise par une société qui n'est pas encore créée au moment de la signature du compromis ou de la promesse de vente).



*** DOCUMENT(S) A NOUS FOURNIR POUR LA PERSONNE MORALE ACQUÉREUR ET TOUTE SOCIÉTÉ QUI EN SERAIT ASSOCIÉE :**

- * Statuts à jour certifiés par le gérant/président de la société
- * Procès-verbal d'assemblée générale nommant le gérant/président s'il n'est pas nommé statutairement
- * Extrait kbis de moins de 3 mois
- * Photocopie du RIB de la société acquéreur (Merci au gérant/président d'apposer sa signature et la date sur le RIB)

A réception, un document contenant substitution vous sera adressé pour régularisation avant la signature de l'acte de vente définitif. Il est précisé que son établissement est facturé 75,00 € TTC.

Il est également précisé que le droit de préemption de la SAFER, s'il existe, ne pourra être purgé qu'après signature du document contenant substitution.

☐ **VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER** (si vous souhaitez que votre acquisition soit conditionnée à la vente d'un ou plusieurs biens vous appartenant)



➤ **Document(s) à nous fournir :**

- * Copie du compromis ou de la promesse de vente signé (à défaut, mandat de vente de votre bien)
- * Copie du titre de propriété de votre bien

□ **OBTENTION D'UN OU PLUSIEURS PRET(S) IMMOBILIER(S)** (si vous souhaitez que votre acquisition soit conditionnée par l'obtention d'un ou plusieurs prêts).

➤ **Document(s) à nous fournir :**

- * Simulation de prêt émanant d'une banque ou d'un courtier bancaire
- * en cas de prêt relais : copie du titre de propriété du bien que vous devez vendre afin de permettre le remboursement du crédit relais

□ **OBTENTION D'UNE AUTORISATION D'URBANISME** (si vous souhaitez que votre acquisition soit conditionnée par l'obtention d'une autorisation d'urbanisme) Par exemple : obtention d'un permis de construire, obtention d'un arrêté de non-opposition à déclaration préalable pour modification d'usage du bien, modification de surface habitable, travaux affectant l'aspect extérieur d'un bâtiment...).

Nature des travaux / changement d'affectation du bien à décrire brièvement :

OBSERVATION(S) PARTICULIERE(S) DONT VOUS SOUHAITERIEZ NOUS FAIRE PART

NOTRE MISSION

Vous avez souhaité que nous vous assistions dans le cadre de l'acquisition d'un bien immobilier.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en nous confiant cette mission laquelle comprendra le cas échéant :

- Rédaction de la promesse authentique de vente ou analyse du compromis sous seing privé établi par agence
- Collecte des éléments, formalités antérieures,
- Rédaction de l'acte de vente,
- Authentification de l'acte de vente,
- Formalités postérieures.

Notre relation de travail sera soumise aux conditions ci-après, dans lesquelles vous êtes identifié comme le client, nous sommes identifiés comme le notaire.

Afin de permettre la collaboration entre le notaire et le client, ce dernier s'engage à donner sans restriction, par écrit, toutes les informations et pièces concernant son dossier, même si celles-ci lui paraissent sans importance.

Le client doit attirer l'attention du notaire sur l'urgence éventuelle si celle-ci ne s'induit pas des éléments connus du notaire.

Les missions sont susceptibles d'être confiées à un diplômé-notaire, un clerc de notaire, un(e) assistant(e) juridique, sous le contrôle permanent du notaire en charge du dossier.

La rémunération de la prestation effectuée par l'Office Notarial sera établie en conformité avec le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 et l'arrêté subséquent portant Tarif des Notaires prévoyant un émolument fixe ou proportionnel selon le cas et le ou les actes rédigés.

Les prestations ne faisant pas l'objet d'un tarif règlementé, seront facturée au titre de l'honoraire prévu à l'article L 444-1 du Code de Commerce.

Afin de mener à bien cette mission, nous sommes en mesure de vous indiquer que les honoraires à prévoir peuvent être estimés selon la grille tarifaire suivante :

PRESTATIONS	TARIFS HT	TARIFS TTC
POUVOIRS		
Rédaction d'une procuration sous seing privé (avec ou sans signature électronique) pour donner suite à une demande du client	50,00€	60,00€
Rédaction d'une procuration sous seing privé en Langue étrangère avec demande de traduction (hors coût de traduction)	100,00€	120,00€
Certification de signature par le Notaire pour une procuration ou un document non attaché à un acte ou à une prestation effectuée à l'étude	16,66€	20,00€
Requête au juge pour acceptation de la réalisation d'un acte notarié	100,00€	120,00€
Rédaction d'un procès-verbal d'assemblée générale pour pouvoir à donner afin de signer un acte – quorum atteint – vote à l'unanimité	66,66€	80,00€
Procédure d'apostille	150,00€	180,00€
DROIT IMMOBILIER		
Rédaction et acceptation d'un ordre irrévocable avec une banque (prêt relais)	50,00€	60,00€
Sollicitation d'un représentant fiscal accrédité et transmission des pièces à ce dernier	150,00€	180,00€
Calcul d'une plus-value complexe : tarif horaire de 240,00€ HT, soit 288,00€ TTC	Tarif horaire de 200,00€	Tarif horaire de 240,00€
Gestion d'un séquestre sur une période supérieure à 1 mois	300,00€	360,00€
DEMARCHES AUTRES		
Assistance à l'établissement et l'envoi de toutes déclarations d'impôts (revenus, revenus fonciers, IFI,...)	Tarif horaire de 200,00€	Tarif horaire de 240,00€
Transaction visant à trancher un différend né ou à naître conformément à l'article 2044 du Code civil, intervenue avec la participation du notaire	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié assis sur l'actif brut successoral avec un minimum de 600,00€	Honoraire complémentaire correspondant à la moitié des émoluments perçus en cas de partage notarié assis sur l'actif brut successoral avec un minimum de 720,00€
AVIS DE VALEUR – EXPERTISE IMMOBILIERE		
Avis de valeur simple non suivi d'un mandat de vente	125,00€	150,00€
Recherche de références immobilières	80,00€	96,00€
Expertise immobilière : Sur établissement d'un devis préalable	Sur devis	
Dépôt d'un certificat d'urbanisme pré-opérationnel	50,00€	60,00€
PRESTATIONS COMMUNES AUX DIFFERENTS SERVICES DE L'OFFICE		
Consultation CRIDON sur un point particulier : tarif horaire de 200,00€ HT, soit 240,00€ TTC avec établissement d'un devis préalable	Sur devis	

Déplacement en voiture ou transport – Honoraires selon la base du barème fiscal avec un minimum de 50,00€ HT, soit 60,00€ TTC à l'exception d'un déplacement pour un acte en participation		
Etablissement d'une attestation pour assurance suite à un sinistre avec demande d'un état hypothécaire	50,00€	60,00€

IDENTITE DU SIGNATAIRE	
Nom :	Prénom(s) :
Le	
Signature :	
IDENTITE DU SIGNATAIRE	
Nom :	Prénom(s) :
Le	
Signature :	
IDENTITE DU SIGNATAIRE	
Nom :	Prénom(s) :
Le	
Signature :	
IDENTITE DU SIGNATAIRE	
Nom :	Prénom(s) :
Le	
Signature :	

« Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer les données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. En vertu des articles 38 et suivants de la loi précitée, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par l'office notarial vous pouvez contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.